

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 1

"Les enjeux politiques des émeutes urbaines"

Patricia LONCLE (ENSP/CRAPE) et Virginie MUNIGLIA (ENSP/CRAPE)

Patricia.Loncle@ensp.fr / Virginie.Muniglia@ensp.fr

Le modèle rennais de politique de jeunesse aux prises avec les émeutes urbaines

Introduction : le modèle rennais de politique de jeunesse

L'objet de notre travail consiste à tenter de déterminer si les émeutes de l'automne 2005 ont contribué à des inflexions, des orientations ou des changements dans le traitement politique local de la jeunesse et, en particulier, de la jeunesse des quartiers d'habitat social. En effet, si un certain nombre de travaux, comme ceux de Hugues Lagrange et Marco Oberti (2006), ont permis de proposer une analyse de la complexité de la situation en la mettant en perspective avec les différents facteurs de précarisation de la jeunesse et les modalités de ségrégation spatiale et ethnique qui touchent une partie de cette population, on peut se demander comment les pouvoirs publics se sont, quant à eux, saisis de ces événements.

Etant donné la littérature déjà abondante autour des émeutes de novembre 2005, l'un des objectifs de cette présentation est d'approfondir un terrain local. A cet égard, il nous a semblé intéressant de nous pencher sur le cas rennais, la ville présentant un certain nombre de spécificités du point de vue du traitement politique de la population juvénile qu'il nous paraît pertinent de placer en regard de l'évènement qu'ont constitué les émeutes urbaines de novembre 2005. En effet, si l'on cherche à le caractériser, on peut dire que le territoire rennais est marqué par une tradition de prise en charge de la jeunesse très ancienne, ancrée dans une certaine continuité, avec une faveur incontestable pour le consensus entre les acteurs. Du point de vue des valeurs, ce modèle est fondé sur une volonté de prise en charge socioculturelle des jeunes, doublée d'une volonté de protection (par l'éducation spécialisée dans le secteur de la prévention de la délinquance dans les années 1960 puis par les politiques de la ville dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale et territoriale dans les années 1980). (Cf. encadré)

Dans ce contexte, on peut se demander, d'une part, comment le modèle rennais de prise en charge de la jeunesse va se traduire dans les perceptions des violences urbaines de novembre 2005 et la mise en œuvre de réponses par les pouvoirs publics locaux et, d'autre part, comment ce même modèle a été, ou non, éprouvé par la question des émeutes urbaines. Notre travail consiste ainsi à analyser la manière dont les acteurs publics rennais envisagent la question des émeutes urbaines en nous intéressant, non seulement à la mise en œuvre d'actions nouvelles, mais également à la manière dont ces dernières viennent, éventuellement, remettre en cause ou faire évoluer les traditions de prise en charge locale de la jeunesse.

Le modèle rennais de prise en charge de la jeunesse

Les premières politiques locales de jeunesse à Rennes ont été organisées dès la fin du 19^{ème} siècle sous la forme d'une aide symbolique et matérielle en direction des œuvres de jeunesse. A partir du milieu des années 1960, la Municipalité orchestre clairement les composantes d'un secteur jeunesse en cours de rationalisation : elle quadrille son territoire par des équipements culturels de moyenne importance et en donne la délégation aux principales organisations d'éducation populaire (Cercle Paul Bert et Maisons des Jeunes et de la Culture essentiellement) ; elle ouvre de plus petits espaces (les locaux collectifs résidentiels) chargés d'accueillir des groupes d'habitants et notamment des jeunes. Les associations sont considérées comme des interlocuteurs privilégiés (des cogestionnaires (Tétard, 1996 et 1998), des partenaires ?) mais, en cas de conflit, la Municipalité occupe nettement une position de *leadership*. Les relations entre les différents protagonistes passent par le biais d'un Office social et culturel rennais créé en 1960 et scindé en deux instances en 1977 (l'Office social et culturel d'une part et l'Association pour la promotion de l'action sociale d'autre part). La première instance est désormais chargée des relations avec les associations, la seconde de proposer des expérimentations et de gérer les locaux collectifs résidentiels.

Ce réseau d'acteurs s'organise dans un contexte plus large où la politique d'aménagement urbain consiste à éviter la ségrégation urbaine : création d'équipements culturels de prestige dans les quartiers, introduction de logements H.L.M. dans le centre-ville, volonté de ne pas implanter de logements au-delà de la ceinture que représente le périphérique, volonté de maintien de la « coulée verte ».

Les valeurs des différents acteurs sont très marquées par l'intervention socioculturelle et la protection des jeunes. La prévention de la délinquance, les préoccupations relatives à la situation sociale des jeunes apparaissent plus tardivement. Ce modèle est resté très stable entre 1960 et 1995.

A partir de cette date, la Municipalité introduit une Mission jeunesse, qui fera fonction de service jeunesse, et le Maire crée une délégation jeunesse confiée à une élue qui aura cette seule charge. Cette double innovation contribue à l'institutionnalisation et à l'affichage d'une politique jeunesse locale dépassant les frontières du domaine socioculturel. Elle marque également un certain infléchissement des références professionnelles. En effet, dès le début de cette période une orientation plus sociale est donnée aux actions, des réflexions sur la participation des jeunes sont engagées et la tranche d'âge des jeunes considérés s'étend à 25 ans. De plus, l'une des orientations de la Mission jeunesse, dès sa création, consiste à mettre en œuvre un dispositif d'animateurs de rue ayant des fonctions un peu hybrides, entre animation socioculturelle et éducation spécialisée.

Le modèle rennais de prise en charge de la jeunesse tend donc progressivement à élargir son cadre d'intervention. Cependant, il reste toujours marqué par une grande stabilité des acteurs et une tradition partenariale forte (Loncle, 2000)¹.

¹ Cette observation étant faite, il y a bien sûr des difficultés au travail en partenariat, même si, à Rennes, celles-ci sont moins de l'ordre d'antagonismes personnels que de frontières institutionnelles : « Ensuite, il y a un certain nombre de politiques publiques qui ont été affinées, précisées, la création de la Mission jeunesse à la Ville de Rennes, qui, pour partie, a en charge également le suivi de la Mission jeunesse Rennes Métropole donc, avec une volonté de bien croiser tout ça. Pour autant, on s'est rendu compte qu'au travers de dispositifs comme la politique de la ville et le contrat de ville, un certain nombre de professionnels se retrouvaient, même s'il y avait la volonté d'être sur du "pas de frontière, on bosse ensemble", il y a aussi des cadres qui imposaient de travailler sur son secteur, son quartier, voire son îlot, et de produire des résultats, des chiffres à partir de cette commande qui était quasi chirurgicale de développement social des quartiers puis contrat de ville. Donc, il y avait de ce point de vue aussi, non pas un retour en arrière mais une contradiction, et moi j'ai eu pas mal

Le matériau de l'enquête repose sur dix-neuf entretiens semi directifs d'environ une heure en direction de responsables de l'Etat et de la Municipalité et de responsables associatifs impliqués dans la prise en charge de la jeunesse (au titre de l'Etat : police, justice –juge des enfants et parquet, affaires sanitaires et sociales, jeunesse et sports, éducation nationale, préfecture ; au titre de la Municipalité : Mission jeunesse et élues ; au titre des associations : le centre d'information jeunesse Bretagne, deux associations de réduction des risques, une association d'habitants du centre ville, une association de médiation entre les organisateurs de fête, les pouvoirs publics et les habitants). Ces acteurs ont été contactés du fait de leur position de décideur ou de médiateur dans les différents secteurs considérés. Les entretiens ont été enregistrés et anonymisés.

Notre analyse de l'influence des émeutes urbaines sur la prise en charge des jeunes dans le contexte rennais se déroulera en trois temps. Nous présenterons, tout d'abord, la façon dont les violences urbaines de novembre 2005 ont été perçues et traitées par les acteurs publics locaux. Nous nous pencherons, ensuite, sur l'analyse d'une autre forme d'expression juvénile qui a cristallisé l'attention des acteurs publics à cette période, la question des pratiques festives nocturnes dans le centre-ville. Enfin, nous essaierons de montrer comment la coexistence de ces deux événements, associée à la prégnance du modèle rennais de politique de jeunesse, ont fortement contribué à orienter la perception et les retombées des émeutes de novembre 2005.

1. Les émeutes urbaines à Rennes : un phénomène présenté comme anecdotique

Rappel des événements

La presse locale (le quotidien *Ouest-France*) rapporte des incidents relatifs aux émeutes urbaines du samedi 05 novembre au 14 novembre 2005. Ceux-ci se traduisent essentiellement par des feux de voitures et de poubelles. Une école maternelle est également incendiée, des cars de police caillassés et des locaux associatifs saccagés (dans la nuit du 12 novembre). La quotidien ne fait état d'agressions physiques, ni contre les habitants, ni contre les forces de l'ordre.

Ces événements se déroulent plus ou moins à la même période que les événements qui agitent les autres villes. Les articles insistent alors sur deux dimensions principales : d'une part, le phénomène d'imitation qui préside aux violences urbaines, d'autre part, le modèle rennais d'intégration sociale qui agirait comme contenant. Les acteurs locaux appuient d'ailleurs cette interprétation en faveur de la contagion.

« Il y a eu des interpellations de mineurs. J'ai eu l'impression qu'à Rennes, c'était quelques-uns qu'on connaissait, que c'était de notre population un peu connue et qu'ils ont fait ça pour faire un peu comme les autres, parce qu'on parlait beaucoup de la région parisienne et pas de Rennes. Il y a même eu des faits à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, je crois, ou Noyal-sur-Vilaine... enfin, en pleine campagne. »
(un représentant de la justice)

d'occasions de réunions avec des professionnels qui disaient : "Oui, je participerais bien à ton truc. Le problème c'est que, moi, il faut que je mène des actions sur l'îlot et le secteur précis qui m'est... et je suis pas sûr que j'ai et le temps et les moyens et les appuis pour pouvoir les faire sortir de mon îlot". » (un responsable administratif)

La parole institutionnelle locale tend à minorer la portée des événements. Un article du 07 novembre 2005, après que quarante voitures ont été brûlées durant le week-end, relate ainsi les positions du maire et de la préfète qui affirment : « les incidents sont graves mais il ne faut pas dramatiser ». Aucune mention n'est d'ailleurs faite, dans le quotidien local, de la police ou de l'encerclement de certains quartiers par les forces de l'ordre (de l'hélicoptère qui éclairait toute la nuit les quartiers Blosne et Poterie, par exemple). Pourtant, certains acteurs soulignent que les relations avec les jeunes ont été difficiles au cours de cette période.

« Par contre, quand on a fait cette enquête, on est allé dans la ZUP Sud pour interpellier des jeunes et là, pour la première fois, on a vraiment eu des manifestations visibles d'hostilité par rapport à nous, que je n'avais jamais eues et que je n'ai plus eues depuis. C'était à ce moment-là, ça a été très ponctuel, qu'on a senti qu'on pouvait être en danger, parce qu'il y a eu ce mouvement de masse aussi. C'était des jeunes qui étaient en bas des immeubles, qui avaient des capuches sur la tête, qui n'étaient pas vraiment identifiables et où le phénomène de groupe était très visible et très remonté. » (un représentant de la police)

Parallèlement, les acteurs locaux se mobilisent pour tenter d'endiguer le phénomène, s'inscrivant dans la tradition d'intervention du modèle rennais décrit plus haut. En effet, plutôt que de recourir au couvre-feu (décision prise le 10 novembre 2005), les acteurs rennais se mobilisent pour expliquer le phénomène à la population. Le 10 novembre, le directeur adjoint du CRIJ Bretagne affirme qu'il faut « renouer le dialogue », et invite les jeunes à s'exprimer au Centre d'Information Jeunesse. Le même soir, le centre social Carrefour 18 (quartier du Blosne) organise un débat avec les habitants pour essayer de comprendre ce qui se passe ; cent représentants d'associations de la sphère politique de gauche lancent un appel pour « l'urgence sociale ». Le 16 novembre, le maire de Rennes affirme qu'il ne faut pas « stigmatiser l'étranger ».

La réponse de la Municipalité

La Municipalité a réagi en deux temps face aux événements : tout d'abord, en organisant des réunions publiques dans les quartiers concernés, puis, en commanditant une recherche action sur les conditions de vie des jeunes adultes dans les quartiers.

S'agissant des réunions publiques, un des techniciens de la Ville témoigne :

« Je pense que ça a aidé à certaines prises de conscience, y compris... parce que la réaction immédiate -il faut pas la passer sous silence quand même- ça a été, dans chaque quartier, d'organiser des conseils de quartier spécifiques pour écouter des jeunes. Alors, il y a des quartiers où ça n'a pas marché du tout et des quartiers où ça a très bien marché. Et, clairement, là où ça a bien marché, c'est là où les relais d'éducateurs spécialisés notamment ont joué le jeu et ont amené des groupes en disant : "C'est le moment ou jamais de venir témoigner". »

Pour essayer de comprendre les revendications des jeunes des quartiers à l'occasion des émeutes urbaines, la Mission jeunesse à la Ville de Rennes a mis en place une recherche-action de deux ans, menée par Joëlle Bordet, sur les conditions d'existence des 16-25 ans. Deux quartiers ont été retenus pour cette observation : Villejean et le Blosne. Le travail mobilise, dans chaque quartier, entre trente et quarante professionnels et s'appuie sur cent cinquante entretiens semi-directifs en direction des jeunes. Dans le cadre de ce programme,

une attention particulière est portée aux jeunes en difficulté (les jeunes rencontrant, notamment, des problèmes de mobilité ou de formation). En effet, même si le territoire de la ville de Rennes peut apparaître relativement préservé du point de vue des taux de chômage et des phénomènes de ségrégation spatiale, il y a quand même une population de jeunes qui fait face à un processus d'exclusion sociale et qui est, à la fois, peu identifiée par les professionnels et peu prompte à s'exprimer. Cette étude s'appuie sur le constat d'une partition de l'intervention en direction des jeunes avec un cloisonnement des logiques professionnelles. L'objectif de la recherche-action sera de formuler des recommandations opérationnelles pour recomposer la politique de jeunesse de la ville, notamment en renforçant les articulations entre les différentes actions publiques (travail sur l'accès au logement autonome, lutte contre les discriminations, accès à l'emploi, accès à la culture et aux loisirs, etc.).

La réponse de l'Etat

Du côté de la Préfecture, la question des violences urbaines est très largement minorée dans un contexte où, comme nous le verrons dans la partie suivante, les pratiques festives du jeudi soir occupent significativement le devant de la scène.

La seule réaction de l'Etat vient de l'administration jeunesse et sports :

« Au niveau du ministère, la réponse des événements d'octobre - novembre 2005, ça a été... d'abord, il y a eu un discours du ministre, au Conseil des ministres, devant un aréopage de gens bien placés. C'étaient les vœux du ministre, le 18 janvier, deux mois après. Là, il a fait un discours dans lequel il y a une partie où il annonce justement le fait... Il faut prendre la circulaire qui vient dans les 15 jours qui suivent, le 1^{er} février 2006, et qui dit : "après les événements qui se sont déroulés dans certains quartiers du territoire, on met en place ce qu'on appelle le parcours d'animation sportive, le PAS." [...] Voilà la réponse du ministère par rapport à ça. C'est une réponse, elle vaut ce qu'elle vaut. C'est une réponse plutôt dans le champ de la formation, à l'adresse des jeunes, plus dans les quartiers, en disant : "vous avez la niaque, on va essayer de vous aider pour faire un peu de..." Et puis un peu de formation en disant "peut-être que les métiers d'animation, ça peut vous aider à sortir etc." [...] Par exemple, en Bretagne, on avait 150 000 euros sur l'opération, deux fois de suite. [...] Actuellement, sur deux générations (puisque ça a commencé 2006), en 2007, on en est autour de 65 jeunes en parcours. [...] C'est une réponse qui est sur le volet formation, formation sportive. [...] C'est une réponse dans le champ sportif, qui n'est pas inintéressante mais qui n'est pas non plus originale. Moi, ces trucs-là, je te dis, il y a 25 ans, on disait déjà ça ».

Le texte de l'instruction n°06-013 du 1^{er} février 2006, situe son intervention de la manière suivante : « s'appuyant sur des expériences positives, le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, constate que des activités encadrées à fort contenu éducatif, mises en œuvre par des associations, clubs ou services municipaux, permettent de préserver et de renforcer le lien social. » En conséquence, les objectifs des parcours animation sport sont de toucher 2 500 jeunes, notamment issus des zones urbaines sensibles, rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle. A partir de diagnostics territoriaux partagés, les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports doivent repérer les emplois potentiels en contrat aidé ainsi que les jeunes éventuellement concernés. Chaque bénéficiaire du programme suit, ensuite, un parcours individualisé comprenant des phases

d'information, de socialisation et de pré-qualification et une formation en alternance pour préparer un diplôme d'animateur ou d'éducateur.

Les perceptions des acteurs publics

Les acteurs publics rencontrés ont, bien sûr, des points de vue et des interprétations variés à l'égard des émeutes urbaines. Cependant, ils tendent presque tous à minorer ces événements. Le représentant de l'Etat apparaît comme celui qui accorde le moins d'importance à ceux-ci :

« Il me semble qu'en Ille-et-Vilaine, on a été très peu touchés et que ça s'est manifesté essentiellement par des incendies de voiture assez nombreux, et puis par quelques incendies de bâtiments publics, en nombre très très restreints puisqu'on les compte sur les doigts d'une main. Mais, ces choses-là, tout en étant qualifiées de violences urbaines, tenaient plus de l'imitation de ce qui se passaient dans d'autres départements et peut-être, de temps en temps, de la volonté de dire : "on va faire mieux qu'eux", que vraiment de phénomènes de bandes, d'appropriation de territoires, de violences urbaines proprement dites.(...) Pour continuer sur ces incendies, ils ont été pas mal médiatisés, au moins au début, et il y a eu très certainement aussi, mais on n'est pas capable d'en donner la proportion, des gens qui avaient intérêt à faire disparaître les traces d'un véhicule, soit parce que c'était un véhicule volé, soit parce qu'ils avaient besoin de filouter l'assurance et qui se sont aperçus que ça se faisait facilement et que ça pouvait passer dans le flot ; et donc il y en a probablement plus qu'il n'y en avait avant. » (un représentant de l'Etat)

Les représentants de la Municipalité, quant à eux, ont un avis plus nuancé : s'ils insistent sur la faible ampleur des émeutes par rapport aux autres villes, ils disent tout de même avoir été pris au dépourvu.

« En fait, je crois que le premier truc, c'est de dire que, quand on dit "émeutes urbaines", je pense que, en ce qui concerne la ville de Rennes, c'est un poil exagéré. Qu'il y ait eu des hélicoptères à tourner avec des projecteurs au-dessus du Blosne, oui, quelques voitures qui ont brûlé, oui, mais on remarquera qu'il y a des quartiers qui ont été d'un rare calme pendant la période. Je pense notamment à Maurepas, ce qui n'est pas forcément un bon signe d'ailleurs. Grosso modo, il y a eu des trucs mais parler d'émeutes globalement, ça me paraît... (...) Je n'ai pas ressenti de peur chez les élus. J'ai senti d'abord la surprise que ça arrive quand même à Rennes et, deuxièmement, une immédiate volonté de réagir et de dire : "puisque'on a un tissu, puisque'on a les conseils de quartier, puisque'on a un réseau associatif, il faut le mobiliser, il faut qu'on en parle." (...) Ils ont été très choqués par exemple qu'une école ait été brûlée – à Rennes, c'est quelque chose d'assez invraisemblable - et, en même temps, il y a eu une envie de relativiser aussi. C'était vraiment une envie de relativiser, non pas pour faire l'autruche, mais en disant : "faut pas céder non plus à la panique totale et aux sirènes de ça y est, c'est la guerre civile..." Justement, le truc, ça a été de dire, d'une part : "Et si on rencontrait les jeunes ?" ,et puis, à côté de ça, "Essayons de voir comment on peut proposer des choses concrètes à court terme et de réfléchir sur du moyen, long terme". » (un technicien de la Municipalité)

Un des élus interrogés insiste tout de même sur l'effet de surprise et la déception que provoque la survenue des émeutes :

« La première conséquence dans le temps des émeutes, c'est une première claque dans la figure sur "bon sang, on pensait qu'à Rennes on était absolument exempt de ça grâce aux MJC, au réseau des équipements de quartiers et à la mixité sociale, à l'absence de ghettos, de quartiers". Paf ! Ca vient quand même de manière assez atténuée, peut-être moins qu'ailleurs mais pas beaucoup moins. Ça existe quand même. Donc, c'est un peu une mobilisation générale mais du côté de nos partenaires jeunesse en disant : "oups, oups, oups on est sans doute passé à côté de quelque chose." » (un élu de la Ville de Rennes)

Ainsi, bien que le mouvement des émeutes urbaines semble n'avoir pas eu une ampleur considérable dans le territoire rennais, il occupe une position ambiguë dans les discours des acteurs publics qui, tout à la fois, tendent à le minorer et demeurent surpris de son avènement. Pour autant, les jeunes font l'objet d'une mise à l'agenda très systématique sur un autre thème qui occupe bien davantage les acteurs publics : les pratiques festives en centre-ville, le jeudi soir.

2. Les pratiques festives : une éclipse sur l'agenda politique

Il est intéressant de noter qu'au fil de notre enquête de terrain, la question des émeutes urbaines est généralement très vite délaissée au bénéfice d'un phénomène qui préoccupe davantage les acteurs locaux de l'Etat et de la Municipalité : la question des pratiques festives des jeunes en centre-ville le jeudi soir. En effet, bien que les pratiques festives des jeunes en centre-ville ne soit pas chose nouvelle à Rennes, une succession d'éléments ont contribué à transformer ces pratiques en problème : la croissance du nombre de débits de boisson ; la consommation plus systématique de boissons alcoolisées dans les rues ; la fermeture avancée des bars ; une préfète de région particulièrement attachée à la lutte contre les consommations d'alcool et de cannabis ; un contexte national favorable à une plus grande répression à l'égard des jeunes. De ce fait, depuis l'automne 2004, des affrontements se déroulent dans quelques rues du centre-ville, opposant les jeunes et les C.R.S. après la fermeture des bars. Ces affrontements semblent devenir, pendant presque deux années, une sorte de rituel hebdomadaire.

Les réponses publiques

Un certain nombre de réponses ont été apportées par les acteurs locaux, qu'ils relèvent des services de l'Etat, des collectivités locales ou des associations intervenant dans le champ de la santé publique. Ces réponses ont été tantôt plutôt répressives, tantôt plutôt portées par les nécessités de réduction des risques.

- La répression au nom de la santé publique

Une partie des réponses est révélatrice d'une idéologie de plus en plus favorable à un mouvement de répression des jeunes générations (Fassin, 2004, pp. 184-185).

Pour illustrer les prises de position et les actions dans le sens d'une santé publique oeuvrant en faveur de la répression, les entretiens avec certains des représentants de l'Etat se révèlent

tout à fait éloquents. L'un des représentants de la Préfecture justifie ainsi les orientations prises en insistant longuement sur la question de la santé publique et de la consommation d'alcool :

« Ce genre de regroupements pose plusieurs difficultés : le premier, c'est une question de santé publique pour les participants, le second, c'est aussi une question de santé publique, mais c'est plutôt un aspect sanitaire pour les riverains en général, le troisième, c'est un aspect de nuisances sonores pour les riverains et puis, le quatrième, c'est un aspect purement d'ordre public. (...) On est arrivé assez vite à une escalade où, manifestement, le jeune attendait que les policiers arrivent pour en découdre et puis, à côté de ça, un certain nombre d'autres aussi qui faisaient en sorte que l'étincelle se fasse parce que, objectivement, pour un certain nombre de raisons, ils avaient intérêt à ce que ça se fasse, entre autre pour pouvoir illustrer ce qu'ils appelaient les violences policières. C'était l'époque du comité de résistance social animé par un certain nombre d'étudiants de Rennes 2 »

Du côté de la justice, on a un point de vue relevant davantage du respect des lois et de l'ordre établi. Les étudiants sont un peu moins diabolisés, la santé publique sert moins de prétexte :

« A partir du moment où il y a eu, par la violence, un refus de cette action de la police, nous, on s'est dit : "il faut qu'on assoie l'autorité de l'Etat." (...) Alors, on a voulu le faire rapidement par la voie de la comparution immédiate, systématique ; c'est-à-dire que, même lorsqu'on interpellait des jeunes sans casier judiciaire, uniquement pour un jet de projectiles, c'était la comparution immédiate quand même, alors avec derrière pas forcément le but d'obtenir une peine d'emprisonnement ferme à exécuter immédiatement par le mandat de dépôt mais une réponse judiciaire immédiate. Très vite, en fait, ont été prononcées plutôt des peines, soit d'emprisonnement avec sursis simple, ou alors de travail d'intérêt général. Les peines d'emprisonnement ferme qu'on a pu voir, ça peut être parce qu'il y avait une gravité particulière liée à l'utilisation d'une arme mais qui a été assez rare dans ces jeudis-là. C'était plutôt les jets de canettes, de verres ou de cailloux mais pas vraiment d'armes... (...) Place Sainte-Anne, très souvent, ce sont des étudiants qui viennent un peu de tous les départements et qui ont un discours anti-police, anti-justice, plus ou moins marqué (...) mais aussi, par contre, beaucoup de gens qui étaient un peu dégrisés et le lendemain un peu désolés de ce qui s'était passé quand même. »

- La réduction des risques au nom de la santé publique

La réduction des risques a fait partie des réponses majoritaires à la question des pratiques festives auprès des acteurs relevant de la municipalité mais aussi de l'Education nationale ou des Affaires sanitaires et sociales. Deux réponses principales ont été apportées dans ce domaine : Dazibao et Prév'en ville.

Dazibao est une action qui consiste à proposer, le jeudi soir (au début des problèmes liés aux pratiques festives, tous les jeudis soirs et aujourd'hui un jeudi soir par mois), la mise à disposition d'une salle de spectacle, en centre-ville, jusqu'à trois heures du matin. Les jeunes peuvent venir gratuitement et proposer, ou non, des animations (concerts, slam, jeux, etc.). La consommation d'alcool n'y est pas autorisée.

« Effectivement, Dazibao, c'est pas une formule magique, c'est une formule que n'importe qui, n'importe quel professionnel qui essaie d'analyser un peu les

réalités que les sociologues et les jeunes sont capables de nous faire remonter, c'est : tu ouvres un lieu gratuit jusqu'à trois heures du mat', tu dis au jeune "tu peux faire ce que tu veux et t'es pas obligé de faire des choses", et bien, ils vont là plutôt que de se cailler les miches place Saint-Michel et de se faire matraquer la gueule. Et puis après, tu fais ton travail sur : maintenant que ces jeunes sont réunis dans ce lieu, il est peut-être intéressant de leur permettre de se frotter à du débat, de réfléchir sur leurs pratiques, y compris les conduites à risques, leurs pratiques festives, mais, en tout cas, en essayant de leur dire "c'est un espace de liberté qui vous appartient". (...) Donc, Dazibao a drainé des jeunes d'un peu de tous les horizons ».

Prév'en ville est, quant à lui, un dispositif partenarial, réuni les soirs où des manifestations festives d'envergure sont organisées dans la ville. Il se tient, notamment, pendant les soirées Dazibao :

« Prév'en ville est vraiment né d'une actualité, d'un contexte et a essayé d'apporter une réponse en matière de prévention et de réduction des risques, à l'évolution des comportements et à ce qui se passait à Rennes, avec un investissement de la rue, notamment comme espace festif. Après, qui s'explique de différentes façons mais nous, c'était : comment être présents sur ces temps de fête qui investissent l'espace public et comment essayer d'adapter notre démarche d'intervention à ces nouvelles modalités festives, qui incluent aussi les nouveaux modes de consommation d'alcool notamment. (...). On a une présence rassurante et importante. Tant qu'on est là, on est un peu des gardes fous. Notre présence à l'extérieur a fait que, par exemple – même si ça ne suffit pas à l'expliquer – il n'y a jamais eu aucune intervention de la police sur l'extérieur. On repère facilement les moments de tension, les endroits où ça devient limite, et on peut intervenir dès qu'on sent que ça monte. On travaille en lien étroit avec les agents d'encadrement public et puis avec le poste de secours pour éviter le plus possible l'intervention de la police ou des pompiers. (...) On anime aussi maintenant la fin de la fête parce qu'il y a un moment, même si on reste, où il faut bien que ça se termine quand même, où il faut dire au revoir (...) Cette gestion du moment de fin de la fête qui est souvent un moment délicat, où il y a des prises de risques, où il y a des comportements qui peuvent être violents, agressifs, où il y a des choix qui sont pris "est-ce que je rentre ou pas ?", plein de choses un peu limites qui peuvent se passer là.» (une animatrice de prévention)

3. Partition de la jeunesse et déni des questions sociales

Parmi les manifestations juvéniles qui posent problème, les émeutes de l'hiver 2005 apparaissent ainsi comme un évènement mineur, sans commune mesure avec une question récurrente à Rennes depuis quelques années : celle des pratiques festives dans le centre-ville. Plus généralement les étudiants paraissent cristalliser l'attention des pouvoirs publics plus fortement que les jeunes habitants des quartiers périphériques. On peut alors se demander si ce phénomène n'a pas contribué à éclipser, au sein de l'action publique locale, les problèmes rencontrés par les jeunes des quartiers d'habitat social.

La mise en concurrence des figures de jeunes

Un des éléments très intéressants de l'enquête de terrain réside dans la manière dont les jeunes étudiants sont assez systématiquement dévalorisés par rapport aux jeunes habitants des

zones urbaines sensibles. Alors qu'au niveau national les jeunes de ces quartiers sont désignés comme des fauteurs de trouble, au niveau local, ils bénéficient d'une meilleure image que les étudiants qui focalisent l'attention. On assiste ainsi à une inversion des tendances décrites au niveau national (Lefresne et Loncle, 2007, p. 11) :

« Le traitement médiatique de ces événements [les émeutes urbaines et les manifestations anti-CPE] a contribué à ciseler deux images de jeunes, aux connotations sociales et aux implications politiques fort différentes. L'image des premiers (...) se dégrade significativement à partir de la campagne des élections présidentielles de 2002 qui fait une large place aux discours sur l'insécurité. Aujourd'hui, et les événements de l'automne 2005 ne font que conforter cette tendance, l'image des "jeunes de banlieue" est insidieusement associée à celle des casseurs, des délinquants, des jeunes en situation irrégulière ou des tenants d'un islamisme intégriste (Mauger, 2006). (...) L'image des "jeunes étudiants", apparaît radicalement différente. Loin de causer la peur ou l'incompréhension, ces derniers, sont davantage perçus comme des victimes : du chômage, de l'augmentation des inégalités de ressources entre les générations, des changements majeurs affectant le système de protection sociale et salariale à la Française. Pour une large partie de la population dont ils sont les enfants, ils ont fait preuve de courage en s'affrontant au gouvernement ; ils ont renoué avec les traditions de lutte sociale de leur parent (les allusions à mai 68 ont été nombreuses au printemps 2006). Pour l'autre partie, ils ont exprimé des craintes et une frilosité réactionnaires vis-à-vis de la libéralisation inéluctable du système de protection sociale. Quoi qu'il en soit, ces jeunes peuvent être entendus et écoutés, leur parole est légitime. Les organisations qui les représentent ainsi que les moyens d'expression qu'ils utilisent sont institutionnellement reconnus ».

A Rennes, qu'il s'agisse de certains représentants de l'Etat ou de la Police, les acteurs essaient de bâtir une séparation stricte entre les deux catégories de jeunes. Cependant, cette dichotomie est fondée sur des valeurs inverses de celle du niveau national :

« Il me semble que ce sont des populations complètement différentes. Globalement, je pense que la jeunesse du Blosne n'était pas dans les manifestations anti-C.P.E., je pense que la jeunesse du Blosne n'est pas le jeudi soir dans le quartier Sainte-Anne, Saint-Michel. Et globalement, je pense qu'une certaine fraction anarcho-libertaire de Rennes 2 n'est pas au Blosne ». (un représentant de l'Etat)

Une sorte d'attachement est même exprimée pour les jeunes des quartiers :

« Je dirais que nos délinquants, pris un par un, on les aime bien, on finit par s'attacher à ceux qui reviennent, sincèrement. Et, quelque part, je ne vais pas dire qu'ils nous aiment bien mais ils nous respectent. Il y a quand même des choses qui se passent entre nous qui font que, même certains qui sont incarcérés, si on a l'occasion d'aller à la maison d'arrêt de Rennes pour entendre quelqu'un, s'ils nous voient, ils nous font signe, ils nous disent bonjour. Il y a quelque chose, il y a une relation et puis peut-être qu'on symbolise pour eux, justement, les repères. Peut-être qu'on a été les premiers à leur dire que ça n'allait pas, que s'ils continuaient, ça se passerait mal. Je sais pas, c'est possible. » (un représentant de la police)

Pourtant, du côté des élus locaux ou des professionnels de la jeunesse, on peut dire que l'on assiste à une certaine prise de conscience de la simplification du débat :

« Par une espèce de simplification de choses, du coup, les jeunes des quartiers ont disparu, ce qui, à mon avis, n'est pas nécessairement une bonne chose parce que je pense qu'il y a des difficultés mais elles apparaissent mineures à cause du reste. Enfin, c'est assez étrange. Du coup, la question de santé devient une question ingrate. C'est assez gênant (...) Le problème étudiantin a marginalisé la question des jeunes des quartiers et, au contraire, on n'est pas ici sur la stigmatisation mais sur des formes d'idéalisation du jeune de quartier. Finalement, il n'est pas si mal par rapport aux loulous bobos qui ont du fric, qui font chier et qui picolent. » (un élu local)

Pour les professionnels, cette dichotomie vient aussi du fait que les politiques publiques nationales et locales contribuent à construire des catégories artificielles, étanches qui ne correspondent que peu à la pratique quotidienne des jeunes :

« Donc, les émeutes et les fameux événements d'il y a deux ans, moi j'essaie aussi de les analyser par rapport à tout ça. Alors, évidemment, le contexte social, politique, le contexte national, la volonté pour plein de jeunes de participer à un mouvement d'expression et de colère nationale (...) même si, dans nos schémas traditionnels, on aurait préféré les voir défiler derrière des banderoles et dans des cortèges encadrés. (...) Mais, en tous cas, d'un point de vue de pratique professionnelle, moi j'analyse aussi au travers de cette petite quinzaine d'années où on n'a pas réussi à bien se déterminer sur : "Est-ce qu'on leur fait une vie formidable dans leur quartier ? Est-ce qu'on fait en sorte qu'ils se sentent Rennais et pas simplement de Maurepas ou de Villejean ?" La difficulté aussi pour nous, par rapport à notre pratique, pour faire le lien avec les jeudis soirs étudiants, c'est les schémas dans lesquels on travaille. C'est-à-dire qu'on d'un côté les jeunes de quartiers, de l'autre, les jeunes étudiants, en oubliant quand même qu'il y a des jeunes étudiants dans les quartiers, que tous les étudiants n'ont pas une vie douce et agréable et insouciant et, qu'il y a des jeunes de quartiers qui réussissent parfaitement dans leurs études, qui ont du boulot et qui sont heureux de vivre dans un quartier. Mais bon, voilà, on est dans des schémas et dans des découpages qui font que, dans nos boulots, on a aussi entretenu cette différenciation, ce développement séparé, y compris dans les intitulés de dispositifs. C'est : sur le dossier de la vie étudiante, ceci, sur le dossier des jeunes de quartier, cela, et puis les moyens sont mis là et puis pas là, et voilà ». (un responsable d'association intervenant dans le champ de la jeunesse)

Une figure reste, alors, quasiment absente du débat et de la mise à l'agenda du problème public : la figure des jeunes faisant face à la précarisation. Seulement une des personnes interviewées aborde cette question :

« C'est vraiment une raison de pognon. Quand les jeunes présents sur l'espace public le jeudi soir ont le sentiment qu'on leur dénie la possibilité d'être là, qu'on leur interdit de rester sur l'espace public alors même qu'on connaît les raisons : les bars fermés, ils n'ont pas les ronds pour aller dans les endroits plus chers, chez eux, c'est tout petit, pas question de continuer la soirée donc, l'espace public ; que la situation de beaucoup de ces jeunes est effectivement, d'un point de vue économique, très difficile, que pour certains, quand ils sont Rennais d'origine, ils sont encore chez les parents donc, pas question d'inviter du monde... » (un représentant d'une association intervenant dans le secteur de la jeunesse).

Le déni des questions sociales

On aurait cependant pu imaginer que les pouvoirs publics décident de s'interroger sur les dimensions sociales des émeutes urbaines et des pratiques festives des jeunes. En effet, qu'il s'agisse des données de l'Observatoire de la pauvreté (2006), des tendances décrites par Louis Chauvel (2002), les analyses révèlent une montée de la précarisation des jeunes générations.

A cet égard, les manifestations anti-C.P.E. de 2005, particulièrement virulentes à Rennes, auraient pu jouer comme un effet de résonance, de révélateur de ces situations au niveau local ; il n'en a rien été. Les professionnels sont conscients des difficultés liées à la précarité des jeunes, toutefois, ils ne parviennent pas à transformer ce problème en problème public.

Quelques professionnels conviennent qu'il y a un lien entre les consommations d'alcool en très grand volume et les situations de vie des jeunes :

« Ça m'est déjà arrivé une fois dans un collège tout près de Rennes ; hier, en MFR², deux comas éthyliques, dont une nana, en troisième, dont ce n'était pas le premier. (...)Premièrement, c'est des cas particuliers. Deuxièmement, ils sont quand même, heureusement, pas trop nombreux. Troisièmement, il y a sûrement beaucoup de mal être. Après, il faut aussi prendre en compte la famille, c'est rarement très zen à la maison. On constate quand même qu'à partir du moment où un gamin est en mal-être, il va aller sur ces choses-là. C'est quand même un constat particulier. » (une animatrice de prévention)

De son côté, un technicien de la Municipalité explique les problèmes de blocage autour des questions sociales : si les collectivités renâclent, c'est qu'elles ont peur des dépenses qui pourraient être engagées. Elles se retranchent derrière la question des compétences et aucune n'intervient.

« Les deux fois où on a essayé d'ouvrir ça (...), quand on a demandé ce que les uns et les autres en savaient, qu'est-ce qu'on pouvait faire etc., il y avait les trois quarts de la salle qui regardaient au plafond et le dernier quart qui regardait ses chaussures. (...) Tout le monde était très gêné parce que les universités sont sur l'enseignement, elles ne sont pas sur les conditions de vie, ou très peu, ce n'est pas leur mission. Et Rennes Métropole est quand même sur ces lignes-là, c'est-à-dire sur le développement de l'enseignement supérieur, de l'accueil des étudiants étrangers, mais pas sur les conditions de vie au quotidien. Je pense que c'est un sujet politique difficile à mener, difficile à lever. Je crois que les gens considèrent que ça relève de l'Etat. Les conditions de vie des étudiants, le logement, le niveau de vie minimum, tout ça, ça relève de l'Etat et si les collectivités commencent à aller là-dessus, c'est le tonneau des Danaïdes. Je crois qu'il y a de ça. En même temps, jusqu'à quand ça va durer ? » (un technicien de la municipalité)

Ce que l'on peut souligner grâce à ces constats c'est qu'en marge des émeutes urbaines et des pratiques festives, les acteurs locaux sont, pour une partie d'entre eux, conscients des difficultés liées à la précarisation de la jeunesse. Pourtant, pour les raisons qu'ils énoncent, ces difficultés ne sont pas transformées en problème public (Sheppard, 2004).

Plusieurs dimensions permettent de comprendre que la question de la précarité ne fasse pas l'objet d'une mise à l'agenda :

² Maison familiale rurale.

- La question de la précarité des jeunes étudiants est mal connue (si on dispose de certaines données sur le niveau de vie des jeunes non étudiants, les données sur le travail des jeunes étudiants sont encore assez disparates).
- Les étudiants dépendent massivement du maintien des solidarités familiales, ils font l'objet d'une « familialisation induite », pour reprendre la terminologie de Cécile Van de Velde (2007).
- La question de savoir si le traitement de la précarité des jeunes doit faire l'objet d'une intervention auprès des familles ou bien auprès des jeunes n'est pas tranchée. C'est tout le débat soulevé autour de dispositifs d'aide comme le Fonds d'aide aux jeunes où on ne sait pas si on doit aider le jeune sans tenir compte de son environnement familial ou non, si les étudiants peuvent faire l'objet d'une aide ou non...
- Un autre élément consiste à s'interroger sur « de qui relèvent les étudiants qui convergent vers une ville-centre alors qu'ils viennent d'une autre collectivité ? ».
- Enfin, comment faire financer des dispositifs sociaux de grande envergure alors que l'Etat s'est largement retiré des politiques sociales, que les conseils généraux sont devenus les chefs de file de l'intervention sociale et qu'ils sont déjà submergés par les dépenses liées aux personnes âgées, aux personnes handicapées et au R.M.I. ?

Face à ces interrogations, on peut dire que les réponses en terme de santé publique sont privilégiées sur les réponses en terme de politique sociale. Les acteurs l'affirment clairement (mais souvent lorsque l'enregistreur est éteint) : les politiques de santé publique ont le vent en poupe, elles sont moins coûteuses, plus faciles à valoriser, on peut en faire un traitement quantitatif.

On peut donc penser que, si la prégnance du modèle rennais de prise en charge de la jeunesse ainsi que la cristallisation de l'attention de pouvoirs publics locaux sur les pratiques festives ont contribué à rendre invisibles les difficultés des jeunes des quartiers d'habitat social, le déni des questions sociales qui touchent la population juvénile s'inscrit, en fait, dans une tendance générale de l'action publique au niveau national. On peut ainsi observer, dans de nombreux domaines, un mouvement de sanitarisation des questions sociales qui contribue à masquer les difficultés sociales et collectives de la population et en particulier des exclus (Fassin, 2004).

Conclusion : la persistance du modèle rennais

Au terme de cette présentation, trois éléments peuvent être soulignés :

- Tout d'abord, les émeutes urbaines, bien que de faible ampleur dans le territoire rennais, ont été l'occasion de mettre en évidence un certain nombre de failles dans le système de prise en charge (l'existence d'une population de jeunes adultes cantonnée dans les quartiers d'habitat social, faisant face à des processus d'exclusion sociale et ayant peu de contacts avec les professionnels).
- Ensuite, une évolution des réponses publiques faisant une part croissante à l'interprétation sanitaire des problèmes sociaux, notamment du fait de la focalisation sur les pratiques festives des jeunes, a conduit à masquer les difficultés sociales révélées à l'occasion des émeutes puis des manifestations anti-C.P.E. Cette évolution produit localement une inversion des figures de jeunes, les jeunes étudiants étant à Rennes dévalorisés par rapport aux « jeunes des quartiers ». En outre, elle repose sur des logiques pragmatiques : les questions sociales paraissant à de nombreux égards à la fois coûteuses et difficiles à traiter par les seuls acteurs locaux.
- Enfin, le modèle rennais de prise en charge de la jeunesse ne semble pas avoir été vraiment mis à mal, ni par les émeutes urbaines, ni par les pratiques festives des jeunes. En effet, les réponses publiques proposées, qu'il s'agisse de la recherche-action sur les conditions de vie des jeunes adultes ou bien des opérations Dazibao et Prév'en ville, sont caractérisées par leur forte approche partenariale, par le consensus des acteurs et par des valeurs qui repoussent la vision dominante au niveau national de la jeunesse comme menace.

Bibliographie

Chauvel Louis, *Le destin des générations, structure sociale et cohorte en France au XXème siècle*, Paris, PUF, 2002.

Fassin Didier, *Des maux indicibles, sociologie des lieux d'écoute*, Paris, La Découverte, 2004.

Lagrange Hugues et Oberti Marco, *Émeutes urbaines et protestations, une singularité française*, Paris, Les Presses de sciences po, 2006.

Lefresne Florence et Loncle Patricia, « Introduction », dans Loncle Patricia (sous la direction de), *Jeunesse, questions de société, questions de politique*, Paris, La Documentation française, pp. 10-24.

Loncle Patricia, « Partenariat local et exclusion sociale en France : expériences et ambiguïtés », *Pôle sud*, n°12, mai 2000a, pp. 63-78.

Mauger Gérard, *L'émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Paris, éd Du Croquant, coll. « Savoir agir », 2006.

Rapport de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2005-2006, Paris, La Documentation française, 2006.

Sheppard Elizabeth, « Problème public », dans Boussaguet Laurie et al. (sous la direction de), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 347-353.

Tétard Françoise, *Le FONJEP : une cogestion aux multiples visages*, Marly-le-Roi, INJEP, 1996.

Tétard Françoise, « La co-gestion promue par Maurice Herzog : un modèle ?, mémoires et racines de la co-gestion », *rapport FNDVA*, n° 964 611, juin 1998.

Van de Velde Cécile, « La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs », dans Paugam Serge (sous la direction de), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, pp. 315-334.